

Terrien

interjurassien

Bulletin régional d'informations du monde rural



Projet Biodiversité et Rongeurs du Parc du Doubs

Résumé des observations réalisées en 2016

En collaboration avec l'office phytosanitaire du canton de Neuchâtel et la station phytosanitaire du canton du Jura, le Parc du Doubs cherche à analyser quelles sont les mesures de promotion de la biodiversité en zones agricoles (SPB et structuration du paysage) qui permettent également de lutter contre les pics de pullulation des campagnols. Ce travail s'étendra sur plusieurs années et comprend notamment des relevés de la présence de campagnols. Ces relevés sont effectués dans des prairies extensives et peu intensives aux alentours des transects déjà parcourus chaque année par les services phytosanitaires. D'autres relevés ces prochaines années permettront d'affiner les connaissances de la relation entre la biodiversité des zones agricoles et les campagnols, avec par exemple des relevés de présence des prédateurs spécialisés que sont l'hermine et la belette.

Des relevés de taupinières de campagnol terrestre ont été effectués en juillet 2016 dans 55 SPB inscrites en réseau écologique, dans les cantons du Jura et de Neuchâtel. Les taux d'indices de présence observés variaient aux alentours de 20% dans les parties fauchées comme dans les parties non fauchées des SPB. Statistiquement, on n'observe pas d'attractivité particulière des surfaces non fauchées pour le campagnol terrestre, en phase de faible densité. A priori, les foyers de démarrage des pullulations ne semblent donc pas liés à des herbages rémanents sur pied.

Des relevés ont été effectués également en octobre 2016 dans 65 SPB, avec un relevé témoin dans une prairie non SPB adjacente. Les taux d'indices de présence observés étaient de 26.8 % dans les SPB et de 36.2 % dans les prairies plus intensives adjacentes aux SPB.

Les indices de présence étaient en particulier moins nombreux dans les prairies peu intensives et dans les bandes herbeuses bordant les haies et bosquets. La présence plus importante de campagnols terrestres dans les surfaces non SPB est probablement liée à une productivité herbagère plus élevée due à la fertilisation, lien également constaté en France. Dans les secteurs à paysage de haies et bosquets, la différence particulièrement forte entre SPB et non SPB laisse présager une influence des prédateurs, au moins en phase de faible densité.

Ces observations permettent d'envisager l'agencement des SPB dans une exploitation comme un possible instrument de lutte contre le campagnol terrestre, complémentaire aux autres moyens.

Des relevés similaires seront effectués en 2018, en période de haute densité du campagnol.

Situation des populations de campagnols – Mesures de lutte

Les campagnols des champs (*Microtus arvalis*) ont pullulé les deux dernières années, notamment aux Franches-Montagnes, et ont par endroits occasionnés de gros dégâts. Ils ont aussi causé des dégâts dans les zones de plaine, mais moins importants. Les campagnols terrestres (*Arvicola terrestris*) ont maintenant dépassé le minimum de leurs effectifs et entament une nouvelle phase de croissance. S'il n'y a pas encore de gros dégâts aux Franches-Montagnes, on constate souvent des secteurs où ils sont déjà bien installés, aussi bien en altitude qu'en plaine.

Comme les populations de campagnol terrestre sont encore au début de la phase de croissance, les mesures de lutte que l'on pourra prendre ce printemps, dès que ce sera possible, auront toutes les chances de porter leurs fruits. Il est notamment utile de favoriser l'activité des rapaces, par exemple en posant des perchoirs, ou des hermines, en leur aménageant des abris. Les mesures de lutte directe sont également conseillées, en phase de basse densité, par exemple en posant des pièges ou en gazant les terriers. Les différentes mesures de lutte sont décrites dans un catalogue résumé et dans une version détaillée, que l'on trouve sur le site de la FRI (voir ci-dessous). Afin de repérer les zones où les campagnols sont actifs, prévoyez un passage de herse ou de rouleau dans les prairies, dès que les conditions le permettront. N'intervenez qu'en conditions sèches.

Jusqu'à ce jour, trois groupes de lutte ont vu le jour aux Franches-Montagnes. Il va sans dire que d'autres groupes pourraient encore être créés. C'est le bon moment. Avis aux amateurs.

Liens utiles :

- Site FRI, station phytosanitaire, où le rapport annuel est disponible ; on y trouve la description de l'évolution des populations de campagnols des champs et terrestres : <https://www.frij.ch/Conseil/Production-vegetale-/Station-phytosanitaire>;
- Lien sur le site FRI, documentation sur la lutte contre les campagnols : <https://www.frij.ch/PROJETS/Production-vegetale-et-environnement/Herbages-et-paturages/Lutte-campagnols>.

Parc du Doubs, FRI

